

Secrétariat communal
Votre correspondant : JLM
Réf. : 8793
T. 02/600 49 62
secretariat.1080@molenbeek.irisnet.be
www.molenbeek.be

Monsieur Emre SUMLU
Conseiller communal
Rue de l'Escaut, 3/42
1080 Molenbeek-Saint-Jean

Molenbeek-Saint-Jean, le 09/07/2019

Objet: votre question écrite du 10 juin 2019 relative au parking illégal place Communale.

Monsieur le Conseiller communal,

Vous trouvez ci-dessous la réponse à votre question écrite du 10 juin 2019 relative au parking illégal place Communale.

Le taux d'occupation du parking Brunfaut est le suivant : 65 à 75 emplacements sont loués sous forme d'abonnement, sur plus ou moins 150 places disponibles.

Au niveau du rotatif, il est difficile de définir précisément l'utilisation, mais il est certain que les jeudi, samedi et dimanche, le parking affiche un taux d'occupation de 90 à 95%. Il arrive que celui-ci soit même complet.

Concernant le nombre de sanctions administratives communales pour le stationnement illégal sur la Place communale par jour et par mois, il ne faut pas perdre de vue que toute analyse statistique comporte une marge d'erreur, même si on essaie de la réduire au maximum. Les chiffres que vous trouverez ci-dessous sont issus de fichiers mensuels envoyés directement par les services de Police : il s'agit donc du nombre de PV's établis mensuellement par la Police pour stationnement illégal sur la Place communale.

Voici les chiffres reçus des services de police depuis juillet 2018. Il s'agit des PV's mensuels, les chiffres journaliers n'étant pas disponibles.

2018

Juillet : 45

Août : 24

Septembre : fichier non reçu par la Police

Octobre : 31

Novembre : 18

Décembre : 26

2019

Janvier : 43

Février : 28

Mars : 247

Avril : 130

Mai : 186

Veillez agréer, Monsieur le Conseiller communal, l'assurance de notre considération distinguée.

Par ordonnance,
La Secrétaire adjoint,



Gilbert HILDGEN.

La Bourgmestre,



Catherine MOUREAUX.

Samedi, 08 juin 2019

Madame la bourgmestre-présidente du conseil et les Echevin.e.s,

Nous remarquons que la place communale est devenue un parking à ciel ouvert et non un lieu de partage entre les différents usagers de la commune.

Je voudrais vous demander à ce sujet :

1. Le nombre de sanctions administratives communales pour le stationnement illégal sur la place communale par jour et par mois
2. Le nombre de dépannage effectué sur la place communale pour le stationnement illégal
3. Le taux d'occupation du parking Brunfaut

Merci pour vos réponses.

Emre SUMLU

Conseiller Communal Ecolo Samen